



## Litige sponsoring et réclamation impayés

Par **frank**, le **03/02/2010** à **09:21**

Bonjour,

J'ai été sponsorisé pendant 4 ans par une société Italienne pour la pratique du windsurf et cette même société me réclame des impayés de 2007-2008 du matériel qu'il me fournissait.

Je n'ai jamais signé de bon de commande, le matériel m'était envoyé par transporteur.

Que puis-je faire?

Merci

Frank